

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
800 Burrard Street, 2nd Floor
800, rue Burrard, 2e étage
Vancouver, BC V6Z 0B9
Bid Fax: (604) 775-7526

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada -
Pacific Region
800 Burrard Street, 12th Floor
800, rue Burrard, 12e étage
Vancouver, BC V6Z 2V8

Title - Sujet Marine Sediment Consult. & Remedtn	
Solicitation No. - N° de l'invitation E0276-131364/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client E0276-131364	Date 2013-04-24
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$VAN-524-6969	
File No. - N° de dossier VAN-2-35275 (524)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-05-07	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Yamamoto, Albert	Buyer Id - Id de l'acheteur van524
Telephone No. - N° de téléphone (604) 775-7549 ()	FAX No. - N° de FAX (604) 775-7526
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

ANNEXE B

Annexe B : Base de paiement, B.2 : Effacer la phrase « Les déplacements entre Vancouver et Victoria ne seront pas remboursés ».

Annexe G

G.1 Soumission technique

Annexe G : G.0 Définitions : Ajouter une définition pour le soumissionnaire comme suit :

« Soumissionnaire : Comprend le soumissionnaire et ses sous-consultants et sous-traitants aux fins de la présente évaluation. »

G.1.1 : Ajouter « e) Équipe du soumissionnaire : Le soumissionnaire doit fournir la liste des sous-consultants et sous-traitants composant l'équipe du soumissionnaire. »

Remplacer le tableau **G.1.1.1** par le tableau **G.1.1.1 modifié** (ci-joint)

G.1.2.1 N° 8. Personnel participant : Ajouter « Seul un ingénieur intermédiaire ou au-dessus sera accepté, et au moins un ingénieur doit être principal ».

G.1.2.2 N° 9. Personnel participant : Ajouter « Seul un ingénieur intermédiaire ou au-dessus sera accepté, et au moins un ingénieur doit être principal ».

G.1.2.3 N° 10. Personnel participant : Ajouter « Seul un ingénieur intermédiaire ou au-dessus sera accepté, et au moins un ingénieur doit être principal ».

Remplacer les tableaux G.1.2.1, G.1.2.2 et G.1.2.3 par les tableaux modifiés G.1.2.1, G.1.2.2 et G.1.2.3 (ci-joints)

G.1.3 N° 1. Nom du projet : Ajouter « Le soumissionnaire doit soumettre le nom d'un ingénieur principal dans le Tableau G.1.1.1 Capacités de l'entreprise ayant participé au projet ».

Remplacer les tableaux G.1.3.1 avec le tableau modifié (ci-joint)

G.2 Évaluation technique

G.2.2

Projet d'étude et de modélisation n° 8. Personnel participant : « Seul un ingénieur intermédiaire ou au-dessus sera accepté, et au moins un ingénieur doit être principal ».

Projet de planification, d'évaluation et de conception n° 9. Personnel participant : « Seul un ingénieur intermédiaire ou au-dessus sera accepté, et au moins un ingénieur doit être principal ».

Projet d'assainissement des sédiments marins et consultant n° 10. Personnel participant : « Seul un ingénieur intermédiaire ou au-dessus sera accepté, et au moins un ingénieur doit être principal ».

G.2.3

N°1. Ajouter « Le soumissionnaire doit soumettre le nom d'un ingénieur principal dans le Tableau Capacités de l'entreprise G.1.1.1 ayant participé au projet afin de recevoir des points ».

e) G.2.1 : Ajouter « e) Équipe du soumissionnaire : non noté directement, mais le soumissionnaire doit fournir une liste des sous-consultants et sous-traitants composant l'équipe du soumissionnaire. »

Question n° 1. Pour G.1.1., avons-nous raison de penser que le tableau des Capacités de l'entreprise peut inclure des personnes externes à l'entreprise qui est à la tête de cette proposition (le soumissionnaire) et que le personnel clé provenant d'autres entreprises mais formant l'équipe du soumissionnaire peut être inclus?

Réponse n° 1 : Le soumissionnaire peut formuler son équipe selon les besoins afin de satisfaire aux exigences de la demande d'offre. Comment le soumissionnaire compose ou structure ses capacités d'entreprise pour être conforme au tableau G.1.1.1 relève de sa responsabilité. Voir l'ajout de la définition de « soumissionnaire » aux fins de la présente évaluation à la section G.0.

Question n° 2. Pour G.1.2. et G.1.3., nous tenons à confirmer que seuls les projets du soumissionnaire techniquement réussis ou dirigés (et non pas les projets menés ou réussis par les équipes de consultants du soumissionnaire) peuvent être utilisés dans les deux tableaux d'expérience.

Réponse n° 2 : L'annexe G indique que seuls les membres de l'équipe de capacités de l'entreprise du soumissionnaire présentés au tableau G.1.1.1 peuvent avoir dirigé le service présenté. La structure de l'équipe du soumissionnaire est sous la responsabilité du soumissionnaire. Voir l'ajout de la définition de « soumissionnaire » aux fins de la présente évaluation à la section G.0.

Question n° 3. Pour G.1.3., nous aimerions également confirmer que TPSGC ne veut comme projets répertoriés que ceux entièrement construits (à l'exception des projets du MRN).

Réponse n° 3 : G.1.3 stipule que les projets doivent être terminés. **Un projet terminé se définit comme suit :**

- Une série de tâches de nature similaire à celles décrites dans la présente demande de propositions ou le présent énoncé des travaux;

- Pour lesquels un ou plusieurs contrat(s) d'assainissement spécifique(s) ont été lié(s) à la remise en état.

Tous les produits livrables ont été réalisés jusqu'à l'étape des rapports préliminaires.

Conformément à G.1.3, un projet peut s'étendre sur plusieurs années et comprendre plusieurs contrats.

Question n° 4. Concernant la clause A.2.3.8 (Annexe A, page 27, Énoncé des travaux) Ingénierie structurale des ouvrages maritimes pour l'assainissement des sédiments à l'étape Planification, évaluation et conception. Clause A.10 (Catégories de travaux, paragraphes 21 et 22 – Ingénieur en technologies d'assainissement principal et intermédiaire) mentionne « l'inspection des structures existantes et l'évaluation des effets des projets d'assainissement, de la stabilisation du rivage et des pentes et de la conception et la construction des batardeaux ». En outre, le paragraphe G 1,2 (Annexe G, page 55) exige que l'étape Planification, évaluation et conception du projet doit inclure « l'ingénierie structurale des structures marines ». Toutefois, l'ingénierie structurale n'est pas répertoriée à la clause A.10 « Catégories de travaux » à la page 43, ni dans les critères d'évaluation (Tableau G 1.1.1. Capacités de l'entreprise), sur lequel cette demande de propositions sera évaluée.

Si TPSGC veut que l'ingénierie structurale des ouvrages maritimes soit incluse comme une expertise autonome, et si le soumissionnaire est autorisé (tel que déterminé par la réponse de TPSGC à la question 1) d'inclure du personnel clé externe dans son équipe (qui sont membres

de l'équipe du soumissionnaire), nous recommandons que l'ingénierie structurale des ouvrages maritimes soit plus clairement identifiée comme une exigence par l'inclusion/la révision des catégories de travail suivantes, et que l'on procède aux révisions correspondantes dans les critères d'évaluation (curriculum vitae et fiches de projets) :

* Ajouter un nouveau paragraphe 28 à A.10 « Expert en ingénierie structurale des ouvrages maritimes : un ingénieur principal dans les structures des ouvrages maritimes pour fournir une expertise technique en gestion de projet, ou tout autre conseils en matière. En règle générale, sa participation est limitée, sauf dans les projets complexes demandés par des autorisations de tâches précises.

* Réviser le paragraphe 21 dans A.10 « Ingénieur en technologies d'assainissement principal : Ingénieur qui conçoit ou développe les prismes de dragage, les activités de dragage dans le cadre de projets de dragage mécanique ou hydraulique, les options de traitement des sédiments, le déchargement, l'entreposage, le transport, l'élimination et l'assèchement des sédiments, les recouvrements de sédiments en couche mince ou actifs, les systèmes de rétablissement naturel accéléré ou les systèmes de traitement sur place. » (éliminer la dernière phrase du texte original puisque le texte fait référence à un ingénieur en structure).

* Ajouter un nouveau paragraphe 29 à A.10 « Ingénieur principal en structures des ouvrages maritimes : Ingénieur qui effectue des inspections et des évaluations d'impact des structures existantes à la lumière des projets d'assainissement de sédiments, et conçoit des étalements, des batardeaux et des structures de stabilisation de confinement/pentes marines, ainsi que des conceptions de délocalisation des structures marines. »

* Réviser le paragraphe 22 dans A.10 « Ingénieur intermédiaire en technologies d'assainissement : Ingénieur qui aide un ingénieur en technologies d'assainissement principal ou, dans le cadre de projets de faible niveau de complexité, conçoit ou développe les prismes de dragage, les activités de dragage dans le cadre de projets de dragage mécanique ou hydraulique, les options de traitement des sédiments, le déchargement, l'entreposage, le transport, l'élimination et l'assèchement des sédiments, les recouvrements de sédiments en couche mince ou actifs, les systèmes de rétablissement naturel accéléré ou les systèmes de traitement sur place. » (éliminer la dernière phrase du texte original).

* Ajouter un nouveau paragraphe 30 à A.10 « Ingénieur intermédiaire en structures marines : Un ingénieur qui aide un ingénieur principal en structure marine ou qui mène des projets de faible complexité et procède à des inspections et à l'évaluation de l'impact des structures existantes à la lumière des projets d'assainissement des sédiments, des conceptions d'étaisements, batardeaux et confinement marins/structures de stabilisation de pentes et conceptions de délocalisation des structures marines ».

Réponse n° 4 : La présente demande d'offre tente de couvrir les principales portées des travaux requises par TPSGC, mais ne peut évaluer en détail la gamme complète des services décrits à l'annexe A : Énoncé des travaux. Le ou les contrat(s) ne sont pas destinés à être utilisés pour obtenir d'importants services d'ingénierie structurale.

Question n° 5. Le paragraphe 2.2 de la Partie 5 « Attestations », peut être difficile à respecter car il ne permet pas aux consultants (pendant la durée des travaux) d'offrir du personnel de remplacement équivalent dans le cas où les besoins de l'entreprise exigent un changement de personnel. Nous recommandons que TPSGC envisage une formulation plus raisonnable du paragraphe 2.2, comme par exemple : « Les membres clés du personnel doivent rester à leurs rôles désignés pour la durée de l'offre à commandes. Si un membre clé du personnel nommé

dans une soumission de soumissionnaire quitte l'emploi de l'équipe du consultant ou devient indisponible ou incapable d'exercer ses fonctions pour des raisons indépendantes de la volonté du consultant, il doit aviser sans délai le propriétaire et soumettre le curriculum vitae du membre du personnel de remplacement proposé. Le membre du personnel de remplacement proposé doit posséder les qualifications professionnelles et/ou techniques et une expérience comparables à celles du membre du personnel clé remplacé. Le membre du personnel de remplacement ne doit pas assumer de fonctions tant qu'il n'a pas été accepté par le propriétaire.

Réponse n° 5 : Les propositions de personnel suppléant sont autorisées conformément à l'annexe B : Base de paiement. Voir B.4.1 et B.4.2. Il existe des dispositions pour remplacer du personnel au paragraphe 2.2 Statut et disponibilité du personnel de la Partie 5 Attestations, de même que dans les conditions générales 2035 08 (2008-05-12) :

2035 08 (2008-05-12) Remplacement d'individus spécifiques

1. Si des individus spécifiques sont identifiés dans le contrat pour exécuter les travaux, l'entrepreneur doit fournir les services de ces individus, sauf s'il n'est pas en mesure de le faire pour des motifs indépendants de sa volonté.
2. Si l'entrepreneur n'est pas en mesure de fournir les services de tout individu spécifique identifié au contrat, l'entrepreneur doit fournir les services d'un remplaçant qui possède les qualifications et l'expérience similaires. Le remplaçant doit satisfaire aux critères utilisés pour la sélection de l'entrepreneur et être acceptable pour le Canada. L'entrepreneur doit, le plus tôt possible, aviser l'autorité contractante du motif du remplacement de l'individu et fournir :
 - a. le nom du remplaçant proposé ainsi que ses qualifications et son expérience; et
 - b. la preuve que le remplaçant proposé possède la cote de sécurité exigée accordée par le Canada, s'il y a lieu.
3. L'entrepreneur ne doit en aucun cas permettre que les travaux soient exécutés par des remplaçants non autorisés. L'autorité contractante peut ordonner qu'un remplaçant cesse d'exécuter les travaux. L'entrepreneur doit alors se conformer sans délai à cet ordre et retenir les services d'un autre remplaçant conformément au paragraphe 2. Le fait que l'autorité contractante n'ordonne pas qu'un remplaçant cesse d'exécuter les travaux n'a pas pour effet de relever l'entrepreneur de son obligation de satisfaire aux exigences du contrat.

Question n° 6. Dans l'exemple du Tableau G.1.1.1. Capacités de l'entreprise, les titres des lignes 21 et 22 sont légèrement différents des titres utilisés aux paragraphes 21 et 22 sous A.10 Catégories de travaux (p. 43). Nous **supposons que ce sont les mêmes catégories et nous devrions utiliser les titres situés dans A.10 en remplissant le tableau des capacités d'entreprise. Veuillez confirmer s'il vous plaît.**

Réponse n° 6 : Les lignes 21 et 22 du tableau G.1.1.1 contiennent les noms exacts des titres. Les titres suivants dans A.10 Catégories de travaux devraient être modifiés comme suit :

Remplacer « Ingénieur de conception d'assainissement intermédiaire » par « Ingénieur intermédiaire en technologies d'assainissement ».

Remplacer « Ingénieur de conception d'assainissement principal » par « Ingénieur principal en technologies d'assainissement ».

Question 7 : B.2 Frais de déplacement et de subsistance (page 47)

Cette section note que « Les déplacements entre Vancouver et Victoria ne seront pas remboursés. ». Est-ce que TPSGC réexaminera cette disposition? Parce que le nombre de voyages entre Vancouver et Victoria pour soutenir les travaux en vertu du présent contrat sera très variable et inconnu et qu'il est impossible d'estimer assez ces frais qui s'ajoutent au taux de facturation horaire Les options de voyage entre Vancouver et Victoria sont assez limitées et pourraient entraîner des coûts supplémentaires importants.

Réponse n° 7 : Supprimer la ligne indiquant « Les déplacements entre Vancouver et Victoria ne seront pas remboursés. ».

Question 8 : Partie 3. Section 1 : Soumission technique (page 8), et à l'annexe G G2.4. Sommaire de l'évaluation technique (page 76)

Dans la section 1, page 8, la DP décrit les exigences et les états de l'offre technique que « les soumissionnaires devraient démontrer leur compréhension des exigences continues... et décrire l'approche qu'ils prendront... clairement et de manière suffisamment approfondie... [pour traiter] des points faisant l'objet des critères d'évaluation en fonction desquels la soumission sera évaluée... Toutefois, à l'annexe G, paragraphe G.2.4. (page 69), la DP indique que « Le soumissionnaire doit présenter sa soumission technique dans la forme décrite ci-dessus, à défaut de quoi la soumission sera considérée non conforme et ne sera pas considérée aux fins de l'adjudication du marché ». Si nous comprenons bien, les exigences à l'annexe G consistent uniquement à remplir les tableaux suivants :

G.1.1.1 Capacités de l'entreprise**G.1.2.1 Expérience en réalisation de projets – (études et modélisation)****G.1.2.2 Expérience en réalisation de projets – (planification, évaluation et conception)****G.1.2.3 Services-conseils pour un projet d'assainissement des sédiments marins****G.1.3.1 Somme de l'expérience**

Est-ce que vous pouvez confirmer que TPSGC souhaite seulement que le soumissionnaire complète les tableaux comme indiqué à l'annexe G, et qu'aucune discussion narrative n'est requise comme le laisse entendre la Partie 3, Section 1 (Page 8)? Sinon, si TPSGC souhaite plus d'informations en dehors des tableaux cotées, est ce que le Ministère peut fournir des précisions sur le format et le contenu des informations supplémentaires requises?

Réponse n° 8 : Les tableaux demandés à l'Annexe G et les CV sont nécessaires pour la soumission technique.

Question 9 : G.2.1 Évaluation technique – Première partie : capacités de l'entreprise (page 71)

Sous b) Années d'expérience, les critères indiquent que pour les niveaux principal, intermédiaire et subalterne, le minimum d'années d'expérience ne reçoit que 10 % de la valeur. Chaque année d'expérience subséquente d'un individu à l'intérieur de chaque catégorie ajoute un montant supplémentaire de 9 % à la valeur par année, jusqu'à un maximum de 100 % de la valeur. Cela signifie que pour chaque niveau, un montant supplémentaire de 10 ans d'expérience est nécessaire. Toutefois, aux niveaux subalterne et intermédiaire, le fait d'ajouter 10 ans résulte en une expérience de 11 et 15 ans respectivement pour ces deux niveaux, ce qui dépasse les années d'expérience minimum pour le niveau supérieur. Par exemple, un niveau subalterne exige 1 an d'expérience minimum, tandis qu'un intermédiaire nécessite 5 ans d'expérience minimum. Mais

si un subalterne reçoit le maximum de 100 % de la valeur du score, il/elle aurait besoin d'avoir 11 ans d'expérience. Est-ce que TPSGC a l'intention d'avoir des niveaux d'expérience pour les subalternes et les intermédiaires correspondant avec les années d'expérience minimum pour les niveaux au-dessus, afin d'obtenir 100 % de la valeur du score? Si oui, les scores pour les niveaux d'expérience subalternes et intermédiaire devraient être ajustés peut-être.

Réponse n° 9 : On accorde 10 % pour satisfaire aux critères minimaux, mais l'hypothèse ci-dessus de 9 % par année supplémentaire est incorrecte. Par exemple, un subalterne sera marqué comme suit :

1 an d'expérience : 10 %

2 ans d'expérience : 32,5 % (10 % + 22,5 %)

3 ans d'expérience : 55 % (10 % + 22,5 % + 22,5 %)

4 ans d'expérience : 77,5 % (10 % + 22,5 % + 22,5 % + 22,5 %)

5 ans d'expérience : 100 % (10 % + 22,5 % + 22,5 % + 22,5 % + 22,5 %)

Question 10 : G.4 Méthode de sélection (page 77-78).

Si nous comprenons bien, les points attribués sont basés sur un total de « points pondérés » comme indiqué au tableau sous G.2.4 (page 77), et il est clair que seuls les soumissionnaires avec un total de « points pondérés » de 75 ou plus seront considérés comme recevables techniquement. Pour la méthode de sélection (Section G.4), avons-nous raison de penser que la note pour le mérite technique est encore basée sur le total de « points pondérés », plutôt que du total brut? Par conséquent, l'exemple pour la méthode de sélection aurait une note technique globale de « X points pondérés sur 100 » si notre interprétation est correcte?

Réponse n° 10 : Le soumissionnaire doit obtenir un minimum de 75 points pondérés sur 100 afin de satisfaire au critère technique. Cela constitue la note technique. La note globale est déterminée par la combinaison de la note technique et du prix. Pour obtenir la note globale, la note technique pondérée est multiplié par 75 % et la note pour le prix est multipliée par 25 %. Cela génère une note combinée sur 100.

G.1.2.1 Expérience en réalisation de projets – Projet n° 1 (études et modélisation)

		Remarque
Nom du projet		Inclure le type de plan d'eau marin dans le nom du projet (p. ex. havre, port, etc.).
Client	<input type="checkbox"/> TPSGC (2 points) <input type="checkbox"/> Gouvernement ou entité publique (1 point) <input type="checkbox"/> Autre (0 point)	Indiquer le type de client qui a commandé les travaux. Sélectionner une seule des trois options.
Emplacement	<input type="checkbox"/> Colombie-Britannique/Territoire du Yukon (3 points) <input type="checkbox"/> Autre province ou territoire canadien (1 point) <input type="checkbox"/> International (0 point)	Province/territoire, pays du projet. Sélectionner une seule des trois options.
Valeur	<input type="checkbox"/> >500 000 \$ (3 points) <input type="checkbox"/> 125 000 \$ 500 000 \$ (2 points) <input type="checkbox"/> 25 000 \$ 125 000 \$ (1 point) <input type="checkbox"/> <25 000 \$ (0 point)	Indiquer dans quelle fourchette de valeurs se situe le projet. Sélectionner une seule des quatre options.

Types de contaminants des sédiments	<input type="checkbox"/> Substances nutritives (0,2 point) <input type="checkbox"/> Matières organiques en vrac (pétrole, graisse, etc.) (0,2 point) <input type="checkbox"/> Halons ou matières organiques persistantes (0,2 point) <input type="checkbox"/> Hydrocarbures aromatiques polycycliques (0,2 point) <input type="checkbox"/> Métaux/matières inorganiques (0,2 point)	Sélectionner tous les types de contaminants des sédiments applicables au projet.
Supervision ou participation réglementaire	<input type="checkbox"/> Environnement Canada (0,5 point) <input type="checkbox"/> Pêches et Océans Canada (0,5 point) <input type="checkbox"/> Santé Canada (0,5 point) <input type="checkbox"/> Transports Canada (<i>Loi sur les eaux navigables</i>) (0,5 point) <input type="checkbox"/> Ministère de l'Environnement de la Colombie-Britannique/Yukon Environnement (0,5 point) <input type="checkbox"/> Municipalité (0,25 point) <input type="checkbox"/> Premières Nations (0,25 point)	Sélectionner tous les ressorts ou participants réglementaires applicables au projet. « Participation » s'entend d'une contribution ou de consultations régulières ou importantes au projet.
Services fournis	<input type="checkbox"/> Préparation de plans de prélèvement et d'analyse (0,25 point) <input type="checkbox"/> Investigations sur les sédiments (0,25 point) <input type="checkbox"/> Études sur la géochimie des sédiments et le devenir et le transport des contaminants (1 point) <input type="checkbox"/> Investigations sur l'eau de surface et souterraine (0,25 point) <input type="checkbox"/> Collecte et analyse de tissus (0,5 point) <input type="checkbox"/> Tests et analyse de la bioaccumulation (0,5 point) <input type="checkbox"/> Investigations sur la recontamination et le contrôle des sources (1 point) <input type="checkbox"/> Études sur le rétablissement naturel (1 point) <input type="checkbox"/> Études de caractérisation toxicologique et biologique (0,5 point) <input type="checkbox"/> Études océanographiques, hydrologiques, bathymétriques ou littorales (0,5 point) <input type="checkbox"/> Modélisation de la chaîne alimentaire (1 point) <input type="checkbox"/> Modélisation hydrodynamique (1 point) <input type="checkbox"/> Modélisation du transport des sédiments (1 point) <input type="checkbox"/> Gestion des données (0,25 point)	Sélectionner tous les services applicables fournis par le soumissionnaire au cours du projet. Le soumissionnaire ne peut déclarer que les services dont il était le prestataire principal.
Personnel participant	1 _____ (0 point) 2 _____ (0 point) 3 _____ (0 point) 4 _____ (0,5 point) 5 _____ (0,5 point)	Inclure tous les membres du personnel cités au tableau G.1.1.1, « Capacités de l'entreprise », qui ont pris part au projet. Citer les noms d'au moins trois personnes. Seul un ingénieur intermédiaire ou au-dessus sera accepté, et au moins un ingénieur doit être principal.

Nom de la référence :

Titre de la référence :

Entreprise/Organisation de référence :

Signature : _____

Date : _____

G.1.2.2 Expérience en réalisation de projets – Projet n° 2 (planification, évaluation et conception)

		Remarque
Nom du projet		Inclure le type de plan d'eau marin dans le nom du projet (p. ex. havre, port, etc.).
Client	<input type="checkbox"/> TPSGC (3 points) <input type="checkbox"/> Gouvernement ou entité publique (1 point) <input type="checkbox"/> Autre (0 point)	Indiquer le type de client qui a commandé les travaux. Sélectionner une seule des trois options.
Emplacement	<input type="checkbox"/> Colombie-Britannique/Territoire du Yukon (3 points) <input type="checkbox"/> Autre province ou territoire canadien (1 point) <input type="checkbox"/> International (0 point)	Province/territoire, pays du projet. Sélectionner une seule des trois options.
Valeur	<input type="checkbox"/> >500 000 \$ (3 points) <input type="checkbox"/> 125 000 \$ 500 000 \$ (2 points) <input type="checkbox"/> 25 000 \$ 125 000 \$ (1 point) <input type="checkbox"/> <25 000 \$ (0 point)	Indiquer dans quelle fourchette de valeurs se situe le projet. Sélectionner une seule des quatre options.
Types de contaminants des sédiments	<input type="checkbox"/> Substances nutritives (0,2 point) <input type="checkbox"/> Matières organiques en vrac (pétrole, graisse, etc.) (0,2 point) <input type="checkbox"/> Halons ou matières organiques persistantes (0,2 point) <input type="checkbox"/> Hydrocarbures aromatiques polycycliques (0,2 point) <input type="checkbox"/> Métaux/matières inorganiques (0,2 point)	Sélectionner tous les types de contaminants des sédiments applicables au projet.
Supervision ou participation réglementaire	<input type="checkbox"/> Environnement Canada (0,5 point) <input type="checkbox"/> Pêches et Océans Canada (0,5 point) <input type="checkbox"/> Santé Canada (0,5 point) <input type="checkbox"/> Transports Canada (<i>Loi sur les eaux navigables</i>) (0,5 point) <input type="checkbox"/> Ministère de l'Environnement de la Colombie-Britannique/Yukon Environnement (0,5 point) <input type="checkbox"/> Municipalité (0,25 point) <input type="checkbox"/> Premières Nations (0,25 point)	Sélectionner tous les ressorts ou participants réglementaires applicables au projet. « Participation » s'entend d'une contribution ou de consultations régulières ou importantes au projet.

Techniques d'assainissement évaluées	<input type="checkbox"/> Dragage (0,25 point) <input type="checkbox"/> Recouvrement (0,25 point) <input type="checkbox"/> Rétablissement naturel accéléré (0,25 point) <input type="checkbox"/> Rétablissement naturel surveillé (0,25 point) <input type="checkbox"/> Traitement (0,25 point) <input type="checkbox"/> Réutilisation bénéfique (0,25 point) <input type="checkbox"/> Élimination confinée (0,25 point) <input type="checkbox"/> Élimination hors site (0,25 point)	Sélectionner toutes les techniques d'assainissement qui ont été évaluées dans le cadre de l'analyse des options d'assainissement.
Services fournis	<input type="checkbox"/> Analyse des options d'assainissement des sédiments marins (1 point) <input type="checkbox"/> Estimation du coût de la responsabilité (1 point) <input type="checkbox"/> Plan d'action détaillé pour l'assainissement ou plan de gestion du risque, selon l'option retenue (1 point) <input type="checkbox"/> Obtention de permis et soutien réglementaire en lien avec le projet (0,5 point) <input type="checkbox"/> Conception de l'assainissement durable (0,5 point) <input type="checkbox"/> Travaux maritimes dans le cadre de projets de gestion des sédiments marins contaminés (1 point) <input type="checkbox"/> Travaux géotechniques maritimes dans le cadre de projets d'assainissement des sédiments contaminés (0,5 point) <input type="checkbox"/> Conception du dragage des sédiments contaminés (1 point) <input type="checkbox"/> Techniques de conception du recouvrement des sédiments marins contaminés (1 point) <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Ingénierie structurale des ouvrages maritimes pour l'assainissement des sédiments contaminés (0,5 point) 	Sélectionner tous les services applicables fournis par le soumissionnaire au cours du projet. Le soumissionnaire ne peut déclarer que les services dont il était le prestataire principal.
Personnel participant	1 _____ (0 point) 2 _____ (0 point) 3 _____ (0 point) 4 _____ (0,5 point) 5 _____ (0,5 point)	Inclure tous les membres du personnel cités au tableau G.1.1.1, « Capacités de l'entreprise », qui ont pris part au projet. Citer les noms d'au moins trois personnes. Seul un ingénieur intermédiaire ou au-dessus sera accepté, et au moins un ingénieur doit être principal.

Nom de la référence : _____

Titre de la référence : _____

Entreprise/Organisation de référence : _____

Signature : _____

Date : _____

G.1.2.3 Expérience en réalisation de projets – Projet n° 3 (services-conseils pour un projet d'assainissement des sédiments marins)

		Remarque
Nom du projet		Inclure le type de plan d'eau marin dans le nom du projet (p. ex. havre, port, etc.).
Client	<input type="checkbox"/> TPSGC (3 points) <input type="checkbox"/> Gouvernement ou entité publique (1 point) <input type="checkbox"/> Autre (0 point)	Indiquer le type de client qui a commandé les travaux. Sélectionner une seule des trois options.
Emplacement	<input type="checkbox"/> Colombie-Britannique/Territoire du Yukon (3 points) <input type="checkbox"/> Autre province ou territoire canadien (1 point) <input type="checkbox"/> International (0 point)	Province/territoire, pays du projet. Sélectionner une seule des trois options
Valeur	<input type="checkbox"/> >500 000 \$ (3 points) <input type="checkbox"/> 125 000 \$ 500 000 \$ (2 points) <input type="checkbox"/> 25 000 \$ 125 000 \$ (1 point) <input type="checkbox"/> <25 000 \$ (0 point)	Indiquer dans quelle fourchette de valeurs se situe le projet. Sélectionner une seule des quatre options.
Types de contaminants des sédiments	<input type="checkbox"/> Substances nutritives (0,2 point) <input type="checkbox"/> Matières organiques en vrac (pétrole, graisse etc.) (0,2 point) <input type="checkbox"/> Halons ou matières organiques persistantes (0,2 point) <input type="checkbox"/> Hydrocarbures aromatiques polycycliques (0,2 point) <input type="checkbox"/> Métaux/matières inorganiques (0,2 point)	Sélectionner tous les types de contaminants des sédiments applicables au projet.
Supervision ou participation réglementaire	<input type="checkbox"/> Environnement Canada (0,5 point) <input type="checkbox"/> Pêches et Océans Canada (0,5 point) <input type="checkbox"/> Santé Canada (0,5 point) <input type="checkbox"/> Transports Canada (<i>Loi sur les eaux navigables</i>) (0,5 point) <input type="checkbox"/> Ministère de l'Environnement de la Colombie-Britannique/Yukon Environnement (0,5 point) <input type="checkbox"/> Municipalité (0,25 point) <input type="checkbox"/> Premières Nations (0,25 point)	Sélectionner tous les ressorts ou participants réglementaires applicables au projet. « Participation » s'entend d'une contribution ou de consultations régulières ou importantes au projet.
Techniques d'assainissement utilisées	<input type="checkbox"/> Dragage (0,25 point) <input type="checkbox"/> Recouvrement (0,25 point) <input type="checkbox"/> Rétablissement naturel accéléré (0,25 point) <input type="checkbox"/> Rétablissement naturel surveillé (0,25 point) <input type="checkbox"/> Traitement (0,25 point) <input type="checkbox"/> Réutilisation bénéfique (0,25 point) <input type="checkbox"/> Élimination confinée (0,25 point) <input type="checkbox"/> Élimination hors site (0,25 point)	Sélectionner toutes les techniques d'assainissement qui ont été mises en œuvre au cours du projet.
Services fournis	<input type="checkbox"/> Préparation de la documentation relative à la gestion de projet (1 point) <input type="checkbox"/> Examen de la constructibilité et assurance de la qualité des documents de conception (1 point) <input type="checkbox"/> Administration des marchés de construction (1 point) <input type="checkbox"/> Essais de matériaux (1 point) <input type="checkbox"/> Levés et caractérisation de la construction (1 point) <input type="checkbox"/> Préparation de dessins de récolement (0,5 point) <input type="checkbox"/> Surveillance de la conformité (0,5 point) <input type="checkbox"/> Surveillance des sédiments, de l'eau et des tissus après l'assainissement (1 point) <input type="checkbox"/> Préparation de rapports de fermeture de site (1 point)	Sélectionner tous les services applicables fournis par le soumissionnaire au cours du projet. Le soumissionnaire ne peut déclarer que les services dont il était le prestataire principal.

Solicitation No. - N° de l'invitation

E0276-131364/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E0276-131364

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier

VAN-2-35275

Buyer ID - Id de l'acheteur

van524

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Personnel participant	1 _____ (0 point)	Inclure tous les membres du personnel cités au tableau G.1.1.1, « Capacités de l'entreprise », qui ont pris part au projet. Citer les noms d'au moins trois personnes. Seul un ingénieur intermédiaire ou au-dessus sera accepté, et au moins un ingénieur doit être principal.
	2 _____ (0 point)	
	3 _____ (0 point)	
	4 _____ (0,5 point)	
	5 _____ (0,5 point)	

Nom de la référence : _____

Titre de la référence : _____

Entreprise/Organisation de référence : _____

Signature : _____

Date : _____

G.1.3.1 Somme de l'expérience

		Nom du projet
Technique d'assainissement	Dragage	
	Exemple n° 1	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières draguées : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
	Exemple n° 2	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières draguées : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
	Exemple n° 3	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières draguées : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
	Exemple n° 4	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières draguées : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
	Exemple n° 5	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières draguées : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
	Recouvrement	
	Exemple n° 6	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières recouvertes : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
	Exemple n° 7	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières recouvertes : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
	Exemple n° 8	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières recouvertes : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
Exemple n° 9	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières recouvertes : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)	
Exemple n° 10	Nom du projet :	

	Masse d'eau : Volume des matières recouvertes : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
Rétablissement naturel accéléré (RNA)	
Exemple n° 11	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières visées par le RNA : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
Exemple n° 12	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières visées par le RNA : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
Exemple n° 13	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières visées par le RNA : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
Exemple n° 14	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières visées par le RNA : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
Exemple n° 15	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières visées par le RNA : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
Rétablissement naturel surveillé (RNS)	
Exemple 16	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières visées par le RNS : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
Exemple n° 17	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières visées par le RNS : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
Exemple n° 18	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières visées par le RNS : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
Exemple n° 19	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières visées par le RNS : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)

	Exemple n° 20	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières visées par le RNS : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
Devenir des matières draguées	Traitement	
	Exemple n° 21	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières traitées : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
	Exemple n° 22	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières traitées : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
	Exemple n° 23	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières traitées : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
	Exemple n° 24	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières traitées : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
	Exemple n° 25	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières traitées : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
	Réutilisation bénéfique	
	Exemple n° 26	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières réutilisées : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
	Exemple n° 27	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières réutilisées : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
	Exemple n° 28	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières réutilisées : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
Exemple n° 29	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières réutilisées : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)	

Exemple n° 30	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières réutilisées : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
Élimination confinée	
Exemple n° 31	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières éliminées : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
Exemple n° 32	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières éliminées : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
Exemple n° 33	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières éliminées : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
Exemple n° 34	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières éliminées : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
Exemple n° 35	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières éliminées : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
Élimination hors site	
Exemple n° 36	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières éliminées : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
Exemple n° 37	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières éliminées : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
Exemple n° 38	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières éliminées : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
Exemple n° 39	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières éliminées : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)

Solicitation No. - N° de l'invitation

E0276-131364/A

Amd. No. - N° de la modif.

002

Buyer ID - Id de l'acheteur

van524

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E0276-131364

File No. - N° du dossier

VAN-2-35275

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

	Exemple n° 40	Nom du projet : Masse d'eau : Volume des matières éliminées : Nom de l'ingénieur principal mentionné à G.1.1.1 impliqué dans le projet: _____ (0,5 point)
--	---------------	--

G.1.1.1 Capacités de l'entreprise

Spécialisation	A Nom de la personne	B Années d'expérience	C Études	D Agrément
1. Scientifique en environnement expert	1	1	1	1
2. Ingénieur en environnement expert	1	1	1	1
3. Coordonnateur principal de programme	1	1	1	1
4. Ingénieur/scientifique principal en environnement (général)	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3
5. Ingénieur/scientifique/chef de chantier en environnement intermédiaire (général)	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4
6. Ingénieur/scientifique en environnement subalterne (général)	1 2 3 4	1 2 3 4		
7. Scientifique principal (spécialité : études sur les sédiments, l'eau de surface, l'eau pluviale et l'eau souterraine)	1 2	1 2	1 2	1 2
8. Scientifique intermédiaire (spécialité : études sur les sédiments, l'eau de surface, l'eau pluviale et l'eau souterraine)	1 2	1 2	1 2	1 2
9. Scientifique principal (spécialité : géochimie, devenir et transport des contaminants)	1	1	1	1
10. Scientifique principal (spécialité : études sur la recontamination et le contrôle des sources)	1	1	1	1
11. Scientifique/ingénieur principal (spécialité : modélisation hydrodynamique et du transport des sédiments)	1	1	1	1
12. Océanographe/hydrologue principal	1	1	1	1
13. Océanographe/hydrologue intermédiaire	1	1	1	1
14. Toxicologue/évaluateur de risque principal	1	1	1	1
15. Toxicologue/évaluateur de risque intermédiaire	1	1	1	1
16. Biologiste principal	1	1	1	1
17. Biologiste intermédiaire	1	1	1	1
18. Ingénieur des travaux maritimes principal	1	1	1	1
19. Ingénieur géotechnique maritime principal	1	1	1	1
20. Ingénieur géotechnique maritime intermédiaire	1	1	1	1
21. Ingénieur en technologies d'assainissement principal	1 2	1 2	1 2	1 2
22. Ingénieur en technologies d'assainissement intermédiaire	1 2	1 2	1 2	1 2
23. Ingénieur en construction principal	1 2	1 2	1 2	1 2
24. Ingénieur en construction intermédiaire	1 2	1 2	1 2	1 2

Spécialisation	A Nom de la personne	B Années d'expérience	C Études	D Agrément
25. Gestionnaire de données principal CDAO/SIG	1	1		
26. Spécialiste CDAO/SIG subalterne	1	1		
	2	2		
27. Coordonnateur principal de la santé et de la sécurité	1	1	1	1

Équipe du soumissionnaire

Soumissionnaire : _____

Sous-conseiller n° 1 (le cas échéant) : _____

Sous-conseiller n° 2 (le cas échéant) : _____